

# PROJET REGIONAL DE SANTE – PRS 2 REUNION-MAYOTTE

L'ARS Océan Indien agit pour la santé à La Réunion et à Mayotte



# ÉLABORATION DU SRS – PROPOSITION ZONE D'IMPLANTATION TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE PAR ÉPURATION EXTRARÉNALE EN SEANCES – RÉUNION / MAYOTTE

#### **I - ETAT DES LIEUX**

#### Etablissement avec autorisation d'activité :

- Hémodialyse en centre: CHU site Nord, CHU site Sud, GHER, hémodialyse Durieux, AURAR St-Benoit, AURAR Saint-Pierre, Sté dialyse Ste-Clotilde, Sté dialyse Ste-Clotilde site ouest
- <u>Unité d'auto dialyse assistée</u>: ASDR St-Denis, ASDR Ste-Marie, ASDR St-Paul, ASDR St-André, AURAR St-Paul (X2), AURAR Port, AURAR St-Denis, AURAR St-Benoit, AURAR St-Joseph, AURAR Tampon, AURAR St-Pierre, AURAR St-Louis, Maydia
- Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée : ASDR St-Denis, ASDR St-André, AURAR ST-Pierre, AURAR St-Louis, AURAR St-Benoit, AURAR Port, AURAR St-Denis, Sté dialyse Ste-Clotilde site ouest, Maydia
- Centre référent de dialyse à domicile : ASDR ST-Denis, AURAR St-Paul
- <u>Centre référent de dialyse péritonéale</u> : CHU site Nord, AURAR St-Paul, AURAR Mamoudzou

En 2015, 217 456 séances de dialyse ont été produites pour 1 761 patients domiciliés à la Réunion. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est 4 fois supérieur aux taux national, en termes de séances (395,9 séan. /1000 hab vs 64,1). Il est de 3,23 p /1000 hab, en termes de patients.

A Mayotte, 10 627 séances de dialyse ont été produites pour 121 patients domiciliés à Mayotte. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants est 2,5 fois plus élevé comparativement au niveau national.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	10 627	217 456	
Nombre de patients – 2015 (1)	121	1 761	
Dont nouveaux patients en 2015 (1)	45	311	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	49,98	260,76	64,1
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,57	2,11	nd
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	169	395,92	64,1
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) — 2015 (1)(2)	1,86	3,23	nd
Prévalence globale de l'IRCT traitée par dialyse ou greffe -2014 (REIN)	ND	2,96	1,19

Sources: (1) PMSI, (2) SAE,

#### Définition

Nombre de séances : il s'agit du nombre de séances des patients résidents sur un territoire quel que soit l'établissement où ils ont effectué lors séances.

<u>Taux de recours brut</u>: nombre de séances de patients résidents sur un territoire pour 1 000 habitants du territoire. Attention, il n'est pas possible de comparer des taux de recours brut entre territoire.

<u>Taux de recours standardisés</u>: nombre de séances de patients résidents sur un territoire standardisés sur la population de la France entière de 2012 pour 1 000 habitants. Permet de faire des comparaisons entre territoire.

Flux d'attractivité: déplacement entre la commune de résidence des patients et le lieu d'exécution de la séance.

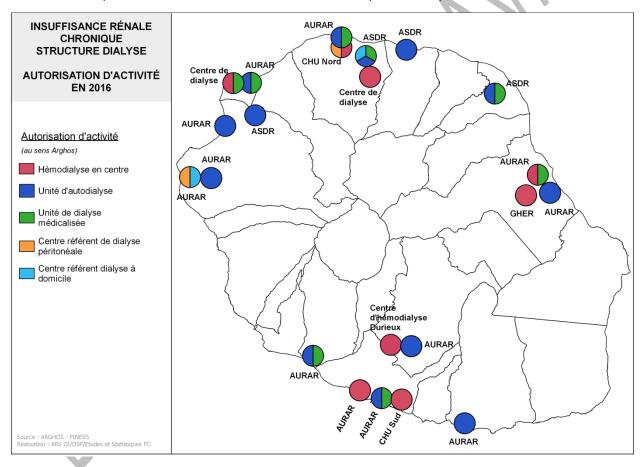
<u>Le nombre de jours potentiels, estimés et besoin en lits estimés</u> sont basés sur une exploitation annuelle d'un lit de 365 jours, pour un taux d'occupation moyen de 90%.

#### ✓ Prise en charge des patients mahorais

Sur les 121 patients domiciliés à Mayotte, la moitié d'entre eux est entièrement pris en charge à Mayotte et un tiers d'entre eux a une instauration à La Réunion qui se poursuit à Mayotte.

	Anciens	Nouveaux	Total
	cas	cas	Total
Nombre de patients mahorais traités entièrement PEC à Mayotte	44	24	66
Nombre de patients mahorais avec instauration ttr Réunion et poursuivi à Mayotte	30	10	40
Nombre de patients mahorais ttr à La Réunion	1	10	11
Autres	1	1	2
Total	76	45	121

La prise en charge des patients sous dialyse s'effectue au travers de 18 établissements privés et 3 établissements publics à La Réunion, et de 2 établissements privés à Mayotte.

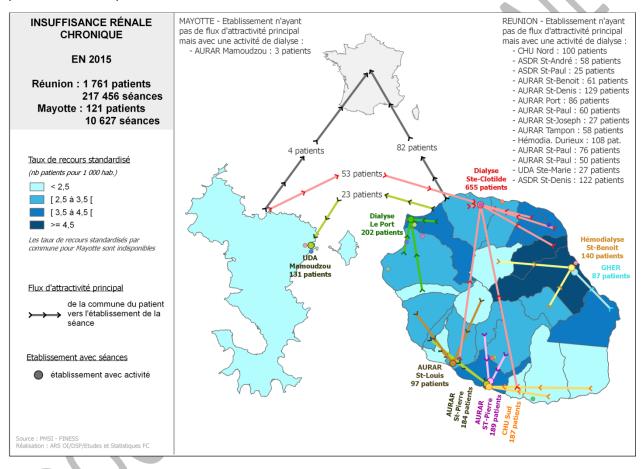


A La Réunion en 2015, 217 456 séances de dialyse ont été produites pour 1 761 patients domiciliés à La Réunion. Le taux de recours standardisé est de 3,23 patients pour 1 000 habitants. Les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de l'Est de l'île : Bras Panon (6,1), Saint-Benoît (4,8), Saint-André (4,4) et Sainte-Rose (4,1). A l'opposé, les cirques et les communes du Sud de l'île enregistrent les plus faibles taux de recours (inférieur à 2,5). Sur les 18 établissements ayant une activité de dialyse, le centre de dialyse de Sainte-Clotilde enregistre 37% des patients et le CHU Sud, le centre de dialyse de

Sainte-Clotilde site Ouest (le Port), les 2 AURAR de Saint-Pierre enregistrent chacun entre 10,5 et 11,5% des patients. Globalement, les patients sont pris en charge dans l'établissement le plus proche de leur domicile.

Sur les 1 761 patients domiciliés à La Réunion, 82 patients ont eu une majorité de lors séances en métropole (4,7%) et pour 23 patients à Mayotte (1,3%).

Chez les patients domiciliés à Mayotte en 2015, 10 627 séances de dialyse ont été produites pour 121 patients. Le taux de recours standardisé est de 1,86 patient pour 1 000 habitants. Sur les 121 patients domiciliés à Mayotte, 53 patients ont eu une majorité de lors séances à La Réunion (43,1%) et pour 4 patients en métropole.



# **HÉMODIALYSE EN CENTRE**

Ne sont comptabilisés que les patients ayant plus de 10 séances sur l'année 2015

# **I - ETAT DES LIEUX**

**Etablissements avec autorisation d'activité :** CHU site Nord, CHU site Sud, GHER, hémodialyse Durieux, AURAR St-Benoit, AURAR Saint-Pierre, Sté dialyse Ste-Clotilde, Sté dialyse Ste-Clotilde site ouest)

En 2015, 110 784 séances d'hémodialyse en centre ont été produites pour 978 patients domiciliés à la Réunion. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est de 132,84 en termes de séances et de 1,95 en termes de patient.

A Mayotte, 5 260 séances d'hémodialyse en centre ont été produites pour 72 patients domiciliés à Mayotte. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants est de 99,5 en termes de séances et de 1,16 en termes de patient.

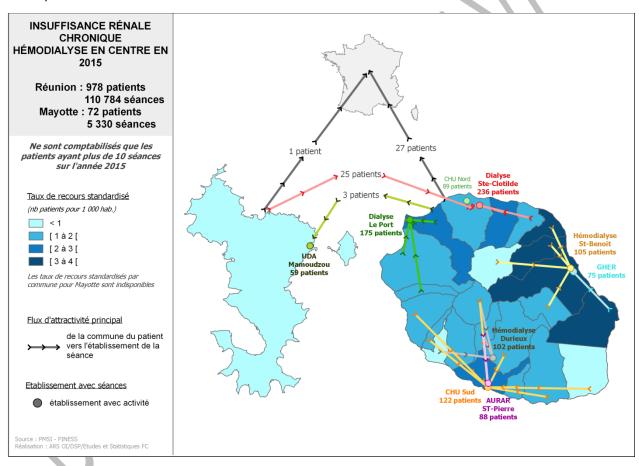
	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	5 260	110 784	
Nombre de patients – 2015 (1)	72	978	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	25,06	132,84	
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,33	1,17	
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	99,5	223,13	
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	1,16	1,95	

Sources: (1) PMSI, (2) INSEE estimation population 2012

A La Réunion en 2015, 110 784 séances d'hémodialyse en centre ont été produites pour 978 patients domiciliés à La Réunion. Le taux de recours standardisé est de 1,95 patient pour 1 000 habitants. Les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de l'Est de l'île: Saint-Benoît (3,8), Bras Panon (3,6), Saint-André (3,3) et Sainte-Rose (3,1). A l'opposé, les communes de Saint-Philippe (0,80), Salazie (0,85) et l'Etang salé (0,96) enregistrent les plus faibles taux de recours. La société de dialyse de Sainte-Clotilde enregistre 24% des patients, suivi de la société de dialyse du Port (17%), du CHU Sud (12%).

Sur les 978 patients domiciliés à La Réunion, 27 patients ont eu une majorité de lors séances en métropole (2,8%).

Chez les patients domiciliés à Mayotte en 2015, 5 330 séances d'hémodialyse en centre ont été produites pour 72 patients. Le taux de recours standardisé est de 1,16 patient pour 1 000 habitants. Sur les 72 patients domiciliés à Mayotte, 25 ont une majorité de leurs séances à La Réunion et 1 en métropole.



# **UNITÉ D'AUTODIALYSE**

Ne sont comptabilisés que les patients ayant plus de 10 séances sur l'année 2015

# **I - ETAT DES LIEUX**

**Etablissements avec autorisation d'activité**: ASDR St-Denis, ASDR Ste-Marie, ASDR St-Paul, ASDR St-André, AURAR St-Paul (X2), AURAR Port, AURAR St-Denis, AURAR St-Benoit, AURAR St-Joseph, AURAR Tampon, AUAR St-Pierre, AURAR St-Louis, Maydia

En 2015, 64 976 séances d'auto dialyse ont été produites pour 491 patients domiciliés à la Réunion. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est de 97,6 en termes de séances et de 0,74 en termes de patient.

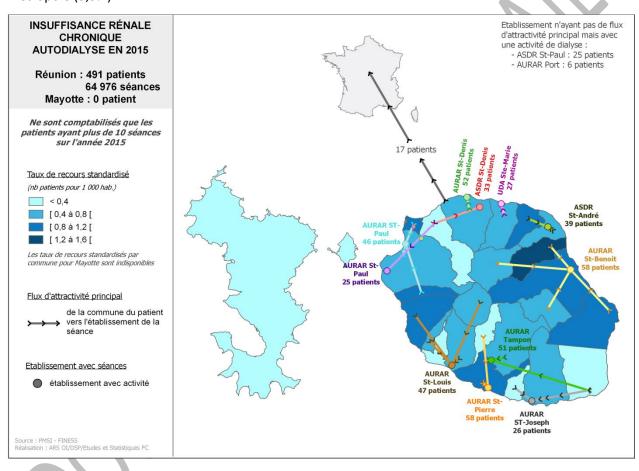
A Mayotte, aucun patient en auto dialyse n'a été enregistré en 2015.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	0	64 976	
Nombre de patients – 2015 (1)	0	491	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	77,91	
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	0,59	
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)		97,55	
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)		0,74	

Sources: (1) PMSI, (2) INSEE estimation population 2012

A La Réunion en 2015, 64 976 séances d'auto dialyse ont été produites pour 491 patients domiciliés à La Réunion. Le taux de recours standardisé est de 0,74 patient pour 1 000 habitants. Les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de l'Est de l'île : Bras Panon (1,6), Sainte-Rose (1,2), Saint-Benoît (1,1) et Sainte-Suzanne (1). A l'opposé, les communes de l'Entre Deux (0,1), la Possession (0,2), l'Etang Salé (0,3), Saint-Philippe (0,4) et Petite Ile (0,4) enregistrent les plus faibles taux de recours. Sur les 13 établissements ayant une activité d'auto dialyse, 4 établissements enregistrent entre 10 et 12% de patients chacun : AURAR de Saint-Denis, AURAR de Saint-Benoît, AURAR de Saint-Louis et AURAR de Saint-Pierre.

Sur les 491 patients domiciliés à La Réunion, 17 patients ont eu une majorité de lors séances en métropole (3,5%).



# UNITÉ DE DIALYSE MÉDICALISÉE

Ne sont comptabilisés que les patients ayant plus de 10 séances sur l'année 2015

# **I - ETAT DES LIEUX**

**Etablissements avec autorisation d'activité :** ASDR St-Denis, ASDR St-André, AURAR ST-Pierre, AURAR St-Louis, AURAR St-Benoit, AURAR Port, AURAR St-Denis, Sté dialyse Ste-Clotilde site ouest, Maydia

En 2015, 40 188 séances dans une unité de dialyse médicalisée ont été produites pour 347 patients domiciliés à la Réunion. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est de 71,1 en termes de séances et de 0,61 en termes de patient.

A Mayotte, 4 937 séances dans une unité de dialyse médicalisée ont été produites pour 43 patients domiciliés à Mayotte. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants est de 63,5 en termes de séances et de 0,61 en termes de patient.

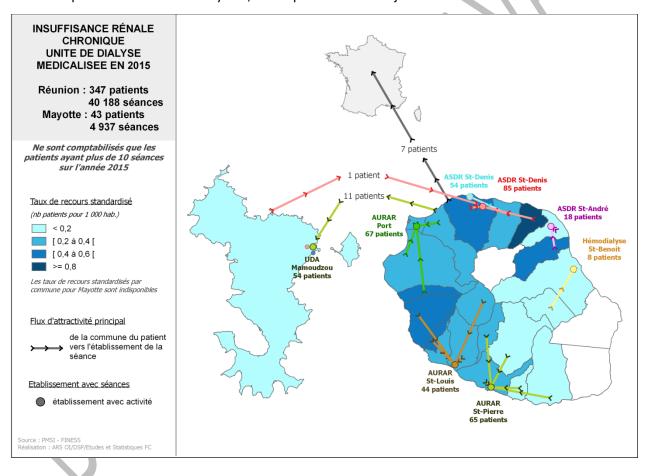
	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	4 937	40 188	
Nombre de patients – 2015 (1)	43	347	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	23,22	8,19	
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,20	0,42	
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	63,54	71,12	
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,61	0,61	

Sources: (1) PMSI, (2) INSEE estimation population 2012

A La Réunion en 2015, 40 188 séances dans une unité de dialyse médicalisée ont été produites pour 347 patients domiciliés à La Réunion. Le taux de recours standardisé est de 0,61 patient pour 1 000 habitants. Les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de Sainte-Suzanne (1,5), Trois Bassins (1,1), Bras Panon (1), Saint-Leu (1,1). A l'opposé, les communes du Sud-Est de l'île enregistrent les plus faibles taux de recours (inférieur à 0,2), voire une absence de patients pour les communes de Salazie, Sainte-Rose et Saint-Philippe. L'ASDR de Saint-Denis enregistre 24% des patients et les AURAR du Port de et de Saint-Pierre 19% chacun.

Sur les 347 patients domiciliés à La Réunion, 7 patients ont eu une majorité de lors séances en métropole (2%) et pour 11 patients à Mayotte (3,2%).

Chez les patients domiciliés à Mayotte en 2015, 4 937 séances dans une unité de dialyse médicalisée ont été produites pour 43 patients. Le taux de recours standardisé est de 0,61 patient pour 1 000 habitants. Sur les 43 patients domiciliés à Mayotte, 1 seul patient a une majorité de ses séances à La Réunion.



# **DIALYSE A DOMICILE**

# **I - ETAT DES LIEUX**

Etablissements avec autorisation d'activité : ASDR ST-Denis, AURAR St-Paul

En 2015, 128 séances de dialyse à domicile ont été produites pour 1 patient domicilié à la Réunion.

A Mayotte, aucun patient n'a eu recours à la dialyse à domicile.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	0	128	
Nombre de patients – 2015 (1)	0	1	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	0,15	64,08
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	0,16	04,08
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	0	64,08
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0	0	04,08

Sources: (1) PMSI, (2) SAE, (3) INSEE estimation population 2012

# **DIALYSE PÉRITONÉALE**

Ne sont comptabilisés que les patients ayant plus de 10 séances sur l'année 2015

# **I - ETAT DES LIEUX**

Etablissements avec autorisation d'activité : CHU site Nord, AURAR St-Paul, AURAR Mamoudzou

En 2015, 2 407 séances de dialyse péritonéale ont été produites pour 66 patients domiciliés à la Réunion. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est de 4,73 en termes de séances et de 0,13 en termes de patient.

A Mayotte, 85 séances de dialyse péritonéale ont été produites pour 3 patients domiciliés à Mayotte. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants est de 2 en termes de séances et de 0,05 en termes de patient.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séances – 2015 (1)	85	2 407	
Nombre de patients – 2015 (1)	3	66	
Taux de recours brut (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,40	2,89	
Taux de recours brut (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,01	0,08	
Taux de recours standardisé (nb séances / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	2,0	4,73	
Taux de recours standardisé (nb patients / 1 000 habitants) – 2015 (1)(2)	0,05	0,13	

Sources: (1) PMSI, (2) INSEE estimation population 2012

L'ensemble des patients résident à la Réunion ont été pris en charge par l'AURAR de Saint-Paul et l'ensemble des patients résident à Mayotte ont été pris en charge par l'AURAR de Mamoudzou.

A La Réunion en 2015, 2 407 séances de dialyse péritonéale ont été produites pour 66 patients domiciliés à La Réunion. Le taux de recours standardisé est de 0,13 patient pour 1 000 habitants. Les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de l'Entre Deux (0,48), des avirons (0,38), de la Plaine des Palmiste (0,33) t de Saint-pierre (0,32). A l'opposé, les communes de l'Est, du nord et de l'Ouest de l'île enregistrent les plus faibles taux de recours (inférieur à 0,15), voire une absence de patients pour les 8 communes. Seul l'AURAR de Saint-Paul met en œuvre la dialyse péritonéale.

Sur les 66 patients domiciliés à La Réunion, aucun patient n'a eu une majorité de ses séances en métropole.

Chez les patients domiciliés à Mayotte en 2015, 85 séances de dialyse péritonéale ont été produites pour 3 patients. Le taux de recours standardisé est de 0,05 patient pour 1 000 habitants. Sur les 3 patients domiciliés à Mayotte, 1 seul patient a une majorité de ses séances en métropole.

